
COMMENT RENDRE LE CHANGEMENT ATTRACTIF ?

COMMUNICATION - EFFICACITÉ PERSONNELLE

 Niveau 2 : MAÎTRISER

DURÉE

Une journée

PUBLIC

L'ensemble des élu.e.s

Prérequis : pas de prérequis

Face aux contraintes budgétaires, les élu.e.s doivent amorcer des changements pour lesquels la population n'est pas toujours prête. En outre, les évolutions sociétales, économiques, urbanistiques ou environnementales obligent parfois à de nombreuses évolutions. Comment présenter le changement pour le rendre plus acceptable ? Comment expliquer que l'on doit changer et que cela peut être bénéfique ?



☑ OBJECTIFS

- Comprendre les résistances au changement
- Donner du sens au changement
- Avoir les outils pour informer les populations
- Expliquer le pourquoi du changement

📖 PROGRAMME

- Les résistances au changement : leurs origines, leur signification et la courbe du deuil
- Ce qui bloque dans le changement. Comment réagit la population : les pro-actifs, les passifs et les opposants
- Les différents types de changement : changement radical ou changement partiel
- La spirale du changement : comment le changement accepté peut introduire d'autres changements. Comment changer étape par étape pour ne pas brusquer.
- Les 4 phases de la conduite du changement : informer, accompagner, encourager l'initiative, donner du sens.
- Les 3 leviers pour changer : l'autorité, la persuasion et l'action
- Le positionnement du projet : opportunités, menaces, faiblesses et forces
- Savoir "vendre" le changement : mettre en avant les bénéfices et les avantages du projet
- Argumenter en tenant compte des populations les plus impactées
- Expliquer le pourquoi du changement pour donner du sens

Modalités d'évaluation :

Des bilans collectifs sont effectués tout au long de la formation afin de mesurer les écarts potentiels entre les objectifs de départ et le déroulement effectif de la formation ainsi que l'acquisition et le transfert de connaissances. A l'issue de la formation des questionnaires d'évaluation sont complétés sur place.

Accessibilité de la formation pour les personnes en situation de handicap :

Afin d'organiser votre participation dans les meilleures conditions et de nous assurer que les moyens de la formation seront adaptés à vos besoins, vous pouvez nous contacter par mail ou par téléphone :

a.gavory@aric.asso.fr 02 99 41 50 07

MÉTHODE

- Alternance de théorie et de pratique
- Mises en situation
- Echanges de bonnes pratiques

Conditions matérielles et techniques :

Les salles dans lesquelles se déroulent les formations satisfont aux critères de certification d'établissements recevant du public. L'ARIC vérifie leur adéquation avec le déroulement pédagogique de la formation, le nombre de participants et leur situation géographique.

Chaque session est encadrée par un formateur ou une formatrice qui est garant de la bonne tenue de la formation (horaires, présence des participants, transmission des savoirs). Le nombre de participants est compris entre 10 et 20 personnes par session.

Contacts, modalités et délais d'accès :

Selon le type de formation :

- Pour les formations sur calendrier vous pouvez vous inscrire en vous connectant au site ou en remplissant le bulletin d'inscription à télécharger en [cliquant ici](#)
- Pour organiser la formation sur votre territoire contactez-nous directement.

Vous pouvez retrouver les tarifs et les modalités de prise en charge de nos formations sur le site

<https://www.formationdeselus.bzh/infos-pratiques/nos-tarifs-de-formation>

Contact : par téléphone au 02 99 41 50 07 par mail à

info@aric.asso.fr ou par courrier à ARIC 13 Place

des Marelles - BP 27305 35573 CHANTEPIE

CEDEX.

SESSIONS À VENIR

N'hésitez pas à prendre contact avec l'Aric pour organiser cette formation sur votre territoire.